Vol. XXXIV Saint-Boniface, Manitoba, 16 Novembre 1904. No. 1

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et décès seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR . GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA CANADA.

Le Concert du College

Ce fut véritablement un grand concert. Nous savions que notre collège possédait des ressources, mais nous ignorions qu'il eût à sa disposition une si belle et si nombreuse théorie d'artistes. C'est le Rév. Père de Mangaleere qui nous a ménagé cette agréable surprise. N'a-t-il pas été depuis deux ans le professeur laborieux et zélé de toute cette jeunesse musicienne ?

Nous publions avec plaisir le programme de la soirée, programme exécutée en présence d'une salle remplie d'auditeurs, depuis les marches du théâtre jusqu'aux portes de sortie.

PROGRAMME

PROLOGUE

1 Marche du couronnement — Meyerbeer
Orchestre
2 Nuit d'azur — Beethoven
Soprano et violon: E. Kéroack—J. Tremblay
3 Thème et variations — Donizetti
Clarinette : P. Georges Robichaud S. J.
4 Chanson de classe — Mendelssohn
Chœur
5 The shipwreck — Declamation
Ch. Becher
6 13e Concerto de violon — Kreutzer
7 Estudiantina — Waldteufel
Orchestre
8 Rock'd in the cradle of the deep. Knight
Solo de basse : J. Walsh

INTERMEDE

E. Dufresne—L. Landry
9 Fragment "d'Athalie" — Mendelssohn
Orchestre
10 The toilers' glee — Schumann
Double quatuor
11 6e Concerto de violon — de Bériot
C. Couture
12 Berceuse — Gounod
Ténor et flûte : A. Beaupré —P. Georges Robichaud, S. J.
13 Le sous-préfet aux champs, Déclamation — A. Lambert
14 Hunky-Dory — Holtzmann
Orchestre
15 Prière du soir — Gounod
Chœur
God save king

S'il nous fallait faire l'appréciation de quelques numéros particuliers, nous inclinerions à offrir des compliments spéciaux à M. P. Bleau, un jeune violoniste qui suit actuellement les cours de M. Conture et dont l'interprétation du 13ème concerto de Krutzer a été excellente; nous dirions aussi que la *Berceuse* (de Gounod) chantée par M Beaupré, avec variations sur la flûte par le R. P. G. Robichaud, a eu beaucoup de faveur. La poésie de cette chanson était en elle-même très belle et très-douce; l'obligato de flûte y ajoutait une grâce considérable.

Mais le morceau de la soirée, celui qui devait enlever l'auditoire, ce fut le 6ème concerto de Bériot, rendu par M. Camille Couture. Que ce violon-là parle bien ! Il y a de tout dans ce concerto, qu'on aime davantage à mesure qu'on l'entend. Les notes y sont tour à tour solennelles et graves, douces et joyeuses, caressantes comme une brise, légères comme un vol d'oiseau; les derniers coups d'archet sont des accents de triomphe. Au rappel, M. Couture a détaillé comme en se jouant une mazurka de Musin.

L'orchestre et le chœur des élèves ont recueilli ample moisson de bravos.

L'opérette intitulée " Les Quatre Prunes," ne manquait certes pas d'esprit, mais a peut-être tranché sur l'impeccable distinction de tout le reste du programme.

La clarinette du R. P. Robichaud et la déclamation de M Alex Lambert ont fait les délices de l'auditoire.

En l'absence de Mgr. l'Archevêque, l'hon juge Dubuc présidait cette séance à la demande du Rév. Père Recteur. L'hon. Juge-en-chef a félicité le collège sur la magnifique soirée à laquelle nous venions d'assister; il a de plus donné d'excellents conseils aux élèves. M. le juge, qui célébrait dimanche le vingt-cinquième anniversaire de son élévation à la magistrature a aussi remercié le collège des félicitations qu'il en avait reçues à cette occasion.

M Emile Ollivier au Vatican

M. Emile Ollivier ayant eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté Pie X, quelques correspondants romains de journaux français se sont empressés de l'interroger à ce sujet :

L'académicien français, dit le correspondant du "Temps" s'est refusé à toute entrevue, déclarant qu'il n'avait pas à raconter une conversation de nature purement confidentielle ; mais ce qu'il ne déguise à personne c'est la surprise qu'il a éprouvée en trouvant dans le Pape autant d'intelligence et de connaissance pratique des affaires que de bonté et de charme.

—Dans la pensée du Pape, a déclaré M. Emile Ollivier, il n'y a aucune idée d'agression ni contre la France ni contre la République. Selon moi il s'agit d'un Pape ni républicain ni monarchiste; il est Pape et c'est parce qu'il est uniquement Pape qu'il s'opposera inflexiblement à toute entreprise qui porterait atteinte aux droits du pasteur du monde catholique.

"Il sera toujours bienveillant dans les cas douteux, mais inflexible quand sa conscience sera engagée ; et surtout qu'on ne s'imagine pas le faire reculer par la menace ; il est de ces vaillants qu'on n'intimide pas,"

D'autre part, le correspondant du "Figaro" a obtenu quelques déclarations, dont voici les plus intéressantes :

—Au bout de quelques instants, a déclaré l'académicien, je parlais avec le Pape, comme on fait avec un vieil ami, et, tout en gardant sa dignité souveraine, il a été d'une affabilité charmante. Il est impossible, voyez-vous d'approcher Pie X sans éprouver vis-à-vis de lui le sentiment de la plus chaude sympathie. Il n'a pas la majesté officielle de Léon XIII, mais il a la majesté irrésistible de la douceur et de la bonté.

Ce qui m'a le plus frappé, ce sont les qualités supérieures de son intelligence.

Cette intelligence est faite de clarté, de lumière et de précision. Il écoute à merveille saisit juste ce qu'on lui dit, va toujours droit au point décisif et délicat de la question et la résume en quelques mots d'une parfaite précision...

Si les circonstances deviennent difficiles, attendez-vous à de grandes choses. Il sera à l'occasion autant héros que saint

Le correspondant du "Figaro" ayant fait allusion aux bruits tendancieux qu'on a répandus pour donner à croire que Pie X était peu sympathique à son pays :

—Rien est plus faux, a répliqué vivement M. Emile Olivier Il est au contraire touché des marques de sympathie qui lui arrivent de tous les coins, de tous les villages de France. Sa figure s'illumine lorsqu'on lui dit à Rome qu'il est le Pape des Français, qui lui témoignent le plus d affection et de confiance. Et sa résistance aux dernières rigueurs du gouvernement n'est pas de nature à diminuer la popularité qu'il a déjà. Bien mieux cette popularité ira en grandissant parmi tous les hommes qui, même en dehors de la confession catholique sont les serviteurs de la justice, de la liberté et du droit.

Enfin, M. Emile Ollivier, interrogé sur le cardinal a répondu :

—Pie X, m'a-t-il répondu, a trouvé dans le cardinal Merry del Val un digne interprète de sa pensée. Là encore, on s'est trompé en représentant le secrétaire d'Etat comme un fanatique sans expérience C'est, au contraire, un esprit très mesuré dans ses idées, compréhensif, très bien informé et duquel on peut certainement attendre beaucoup de fermeté, mais nul fanatisme. En somme, mon impression est excellente et je la résume d'un seul mot : "Habemus Pontificem".

LE MANITOBA

Mercredi 16 Novembre 1904

LETTRE AU CLERGE

Nous publions ci-après quelques extraits d'une lettre circulaire adressée à son clergé par Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, le 8 novembre :

....

Que vous dire maintenant, vénérés et chers collaborateurs, des encouragements que nous avons reçus de Sa Sainteté Pie X, glorieusement régnant ?

Ce Père Commun des fidèles, le Pasteur des pasteurs, a été pour nous d'une bonté débordante. Sa Sainteté a daigné nous rappeler nos luttes si pénibles pour la conservation du dépot sacré de l'éducation de la jeunesse et la revendication de nos droits scolaires, qui restent violés depuis 1890, et elle nous a adressé des paroles bien douces et bien réconfortantes : "*multa audivide te, bene laborasti et bene certasti,*" (J'ai beaucoup entendu parler de vous ; vous avez bien travaillé et bien combattu). Dieu veuille que nous méritions toujours d'entendre des paroles aussi encourageantes de la part du chef suprême de l'Église, de celui à qui Jésus-Christ a dit : "*Confirma fratres tuos.*" (Raffermis tes frères).

Nous croyons même qu'il nous est permis de redire d'autres paroles du Pape qui nous semblent tout un programme dans les temps agités que nous traversons, alors que plusieurs sont tentés de *laisser faire*, de crainte de causer des embarras en agissant.

Comme nous faisions remarquer au Pape qu'il y avait bien des inconvénients à revendiquer les droits de l'Eglise, et que les évêques militants sont parfois blâmés, même quand ils accomplissent simplement leur devoir et refusent d'être les *chiens muets* dont parle le prophète Isaie, il s'écria : "*Certus sis quod Papa est cum episcopis certantibus pro justitia.*" (Soyez certain que le Pape est avec les évêques qui luttent pour la justice).

DIRECTION POUR LA QUESTION SCOLAIRE.

Nous allons donc continuer, vénérés et chers collaborateurs, à faire notre devoir à la lettre, s'il le faut, pour la conservation des droits dont nous jouissons et la revendication de ceux qui nous ont été enlevés en 1890, contre toute justice et en dépit de la constitution du pays, et ce que l'honorable Conseil Privé d'Angleterre a appelé le *pacte fédéral*.

Veuillez, de grâce, rappeler aux fidèles qu'ils sont tenus, en conscience, d'user de leurs droits de citoyens libres, pour réprouver les actes de ceux qui nous ont traités injustement et pour affirmer leur volonté formelle de voir nos droits scolaires reconnus et restaurés bientôt comme de droit. Vous pouvez ajouter que si la minorité protestante de Québec avait été traitée pour ses écoles comme la minorité catholique de Manitoba, aucun protestant, dans tout le Dominion, n'oserait répéter que la question est réglée ; mais tous nos frères séparés voteraient pour réclamer pleine et entière justice. Serait-il donc possible que des catholiques, éclairés et dirigés par l'Eglise fussent moins soucieux de leurs intérêts et de leurs droits en matière d'éducation que leurs concitoyens étrangers à l'Eglise? Ou bien, faudra-t-il reconnaître que les catholiques qui ont conservé ce pays, à diverses reprises, au prix de grands sacrifices, et même au péril de leur vie, à la domination anglaise, devront se résigner à accepter une situation inférieure à leurs concitoyens d'autre croyance religieuse ?

Il est important que notre peuple comprenne la situation telle qu'elle est et qu'il ne se laisse pas aveugler par un intérêt sordide et dégradant, ou par quelqu'autre passion mauvaise, ou encore par l'entraînement d'une partisannerie ennemie de la foi autant que de la saine raison.

Il est évident que les meneurs et ceux qui ont donné le scandale ou commis des injustices graves, ne doivent pas être admis aux sacrements sans faire réparation et la promesse de s'amender à l'avenir. Ne serait-il pas sage d'imposer une aumône comme pénitence à ceux qui ont vendu leur droit de suffrage comme du bétail ou des légumes sur le marché public ? Nous vous autorisons et nous vous engageons même à le faire.

JUBILÉ DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

Nous avons reçu de Rome l'heureuse nouvelle que le Souverain Pontife nous accorde, à notre demande, un prolongement du jubilé, depuis le 8 novembre jusqu'au 8 décembre prochain. Nous espérons que tous ceux qui n'ont point encore gagné l'indulgence extraordinaire accordée par le Pape vont se hâter de profiter de cette immense faveur.

Voici maintenant quel sera le dispositif des fêtes jubilaires dans le diocèse.

1o. On annoncera au prône, les trois dimanches qui précèderont le 8 décembre (20 et 27 nov., 4 déc.), que le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge sera célébré solennellement dans le monde entier, et par conséquent dans notre diocèse, et toute l'assemblée se mettra aussitôt à genoux pour réciter trois *Ave Maria*.

2o. Le lundi soir, 5 décembre, on commencera dans toutes les églises paroissiales et dans les chapelles des diverses communautés, du collège, des couvents, en un mot, dans toutes les institutions de charité ou d'éducation, un *triduum* de prières publiques, consistant dans la récitation du chapelet, suivie de la récitation de la prière du Pape devant le Saint Sacrement exposé. Il serait à désirer qu'il y eut chaque soir un sermon sur la Sainte Vierge et spécialement sur le dogme béni que nous allons célébrer, afin de mettre au cœur des fidèles un saint enthousiasme pour la Vierge Immaculée.

3o. Le 8 décembre, on chantera une grand'messe solennelle dans toutes les églises paroissiales, et les fidèles seront invités à recevoir la sainte communion ce jour-là.

4o. Le soir du même jour, il y aura un sermon sur le dogme de l'Immaculée Conception et une procession de la Très Sainte Vierge avec sa statue, si c'est possible.

Toutes les congrégations ou confréries et les sociétés catholiques, telles que la "Société de Bienfaisance Mutuelle," les "Forestiers Catholiques," l'"Alliance Nationale," la "St-Jean-Baptiste" et autres, devraient assister en corps et avec leur insignes à cette procession ; et tous les enfants des écoles devront prendre part à la procession avec une bannière ou un drapeau-souvenir à la main.

A la fin du salut du Très Saint Sacrement, on chantera le *Te Deum* avec les versets et l'oraison.

Durant cette journée, nous désirons que le rosaire tout entier soit récité à l'église et dans les chapelles des communautés.

5o. Enfin pour témoigner hautement de l'amour et de la reconnaissance des catholiques envers la Sainte Vierge nous demandons instamment que l'on illumine "chaque maison," non-seulement dans les villes, les bourgs et les villages, mais même à la campagne. S'il n'y a pas une foule curieuse ou amie, s'il n'y a pas même un passant qui puisse voir l'illumination d'une maison perdue dans la prairie, il y aura cependant les enfants à qui on expliquera le grand événement, il y aura les anges au ciel et surtout la Vierge Immaculée, notre Mère, qui se penchera du ciel et qui verra avec joie les marques extérieures de piété filiale que ses enfants, pauvres comme riches, lui donneront avec amour.

Vénérés et chers collaborateurs, nous comptons que votre zèle pour l'honneur de la Sainte Vierge, veillera à l'accomplissement exact de toutes ces prescriptions destinées à la faire connaitre, vénérer et aimer davantage. Les faveurs de la Vierge puissante et toute miséricordieuse seront versées à flots sur chacun de ses enfants, sur chaque famille, et même sur le pays tout entier. *Qui elucidant me vitam eternam habebunt.* (Ceux qui m'honorent auront la vie éternelle).

34ieme ANNIVERSAIRE

Notre journal entre aujourd'hui dans sa 34ème année d'existence. Comme par le passé, le *Manitoba* s'efforcera toujours d'être le défenseur de l'idée catholique et française dans ce pays

UN GRAVE EVENEMENT

Il se passe en ce moment des choses étranges dans la province de Québec—dans le Bas-Canada!

M Parent, le chef du cabinet provincial, veut à tout prix profiter de la récente victoire de sir Wilfrid Laurier : il a donc fait dissoudre la Législature par le lieutenant-gouverneur et il escamote à la hâte un renouvellement de mandat. C'est l'histoire de 1900 qui se répète.

Si le procédé est habile, on admettra qu'il n'est pas courageux. L'homme qui le commet n'emportera pas dans la prospérité la réputation d'un intrépide !

Le but évident de M. Parent est de se débarrasser de l'opposition, dont il redoute la critique.

Le parti conservateur, vaincu il n'y a pas quinze jours, ne peut songer sérieusement à la lutte. Une bataille à l'heure actuelle serait pour lui chose inutile, surtout quand on sait que la partisannerie libérale cherche délibérement à confondre dans l'esprit du peuple la politique provinciale et la politique fédérale.

Vouloir supprimer l'opposition, c'est faire un acte inconstitutionnel au premier chef Le jeu des partis est essentiel à la forme de gouvernement qui nous régit.

En face d'un état de choses auquel il n'a pas contribué, le parti conservateur emploie un grand remède : l'abstention.

L'Hon. M. Flynn, le chef de l'opposition, vient de lancer un manifeste où il établit toute l'inconstitutionnalité de l'acte de M Parent et déclare ne le pouvoir mieux combattre qu'en donnant momentanément franches coudées au gouvernement d'escamoteurs qui *administre* pour le moment la vieille province-mère.

Il résultera de l'attitude passive de M. Flynn des choses que le parti libéral ne prévoyait pas. Toute force trop considérable et dont on abuse porte en elle-même ses germes de destruction.

Que va-t-il arriver ?

Il va arriver que le parti libéral se divisera bientôt et se morcellera en factions adverses ; déjà la zizanie règne, en plein Montréal, dans le camp ministriel....

Et une fois la Législature reconstituée, ce gouvernement sans contrôle, sans opposition, va se jeter dans l'arbitraire et et l'indécision ; le gaspillage et le favoritisme vont règner souverainement dans les édifices parlementaires.

Encore une fois, la situation est grave, et les libéraux, le lieutenant-gouverneur Jetté en tête, en porteront toute la responsabilité.

Quand le peuple, pressuré et dépouillé, renseigné et désabusé, en aura assez de ce régime impossible, il connaîtra son devoir, il distribuera ses suffrages d'une manière plus prudente, plus intelligente, de manière à ne pas laisser sans contrôle et sans surveillance les gouvernements qu'il se donne.

Voici comment Franqueville, dans son savant ouvrage sur le gouvernement et le parlement britanniques, apprécie le rôle de l'opposition : "L'opposition est une institution reconnue, un rouage essentiel du régime parlementaire ; qu'elle vienne à s'évanouir ou même à s'affaiblir outre mesure et tout le système sera faussé. Sa fonction vraie, c'est d'exercer un contrôle incessant sur toutes les propositions, sur tous les actes, sur toutes les paroles du Cabinet".

Mgr l'Archeveque

VISITE PASTORALE

20 Nov.—à Langerberg.
27 Nov.—à Saint-Raphaël.
4 Déc.—à Saint-Pierre Jolys.
11 Déc—à Yorkton.
18 Déc—à Brandon.
20-21 Déc—à Duck Lake.

M. LEON CHERRIER

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort M. Léon Cherrier, père du distingué curé de la paroisse de l'Immaculée Conception.

M. Cherrier a été victime d'une chute de voiture, le 3 novembre dernier; ses blessures ont été fatales.

Le défunt résidait depuis longtemps avec son épouse chez M. l'abbé Cherrier, qui les entourait de respect et d'une grande affection filiale.

M. le curé de l'Immaculée Conception voudra bien accepter nos vives condoléances.

LA LYRE

On nous prie d'inviter les membres de cette fanfare à se rendre spécialement à la salle d'exercices, vendredi soir.

Feu M Modeste Lamontagne

Un de nos plus anciens concitoyens vient de décéder. M. Modeste Lamontagne mourait, samedi matin, à Saint-Boniface, après une longue maladie dont les dernières phases, toutefois se sont précipitées avec une étonnante rapidité.

Le défunt avait 62 ans. Il résidait ici depuis près de vingt cinq ans. Homme actif et entreprenant, M. Lamontagne avait installé dans notre ville des briqueteries puissantes. La fortune avait couronné l'effort. Comme chrétien, l'homme d'affaires avait une vertu dominante : la charité. Il a beaucoup donné pour les pauvres et les œuvres pieuses.

Nombreux ont été ceux qui ont visité son cercueil. Nombreux aussi ceux qui ont assisté à ses funérailles hier matin. Le cortège funèbre qui suivait le corbillard était imposant.

Nous présentons nos vives sympathies à Madame Lamontagne et à sa famille dans leur grand deuil.

C'EST BIEN LE CAS

Dans les familles où l'on a beaucoup d'enfants, les rhumes sont a l'ordre du jour et les mères passent leurs nuits à préparer des grogs et des tisanes. Avec quelques doses de BAUME RHUMAL elles s'éviteraient tous ces soucis et tous ennuis.

—M. Albert Préfontaine, M.P.P., de Saint-Pierre Jolys, fera vendre par encan, chez M. Conway, Winnipeg, coin des rues Main et Wesley, 30 chevaux de trait, des harnais, des sleighs, un engin, des tentes, un buggy, etc. Tout doit être vendu comptant, excepté l'engin et les "graders" pour lesquels on accordera du délai.

—Le chœur de la cathédrale a actuellement des exercices deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, à 8 h. p. m. Comme il s'agit de préparer un programme pour le 8 décembre prochain tous les messieurs qui composent la maîtrise sont cordialement invités à être ponctuels à ces exercices.

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division électorale de Carillon, sera tenue à la Salle du Conseil Municipal, lundi, le 12ème jour de décembre 1904, à 1 heure P. M.

Date à St-Pierre, Manitoba, ce 2 Nov. 1904

PAUL CHENARD.
Société d'Agriculture de Carillon.

Ville de Saint-Boniface

OUVERTURE DE RUELLE

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir:

Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur, entre les lots de la rue Marion, bloc 1, et les blocs A et B, plan 368 depuis l'avenue Taché, en allant vers l'ouest jusque vers le milieu d'une certaine petite rue borgne située entre le lot 1 et le bloc 28, auquel endroit la dite ruelle se dirigera vers le sud au milieu de la dite rue borgne jusqu'à la rue Marion. Cette ruelle prendra 10 pieds sur la rangée de lots de la rue Marion et 10 pieds sur les lots A et B.

Coût approximatif, $1 839-00.

Cette estimation comprend la compensation à être accordée aux propriétaires pour le terrain exproprié ainsi que les frais de terrassement et autres frais à encourir pour l'ouverture de la ruelle.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût des dits ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe le frontière (frontage rates) égale et uniforme sur les propriétés aboutissant à la dite ruelle à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux comme susdit, acquérir les terrains et prendre toutes autres mesures nécessaires et à prélever une taxe spéciale de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 2 novembre 1904.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le 30 novembre, Prince Albert célèbrera son incorporation comme ville.

—La maison Ogilvie estime à 63,000,000 minots la récolte du blé dans l'Ouest.

—M. J. A. M. de la Giclais vient de partir pour un voyage d'affaires en France.

—L'élévateur de la Crown Grain Company au Sud Est de Saint-Boniface, est tellement employé que le travail s'y fait jour et nuit, sans interruption.

—Samedi matin, à Saint-Vital, décédait M. André Martel, cultivateur. M. Martel était fort estimé dans sa paroisse. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale. Nos condoléances à la famille.

—M. W. G. Scott, qui a rempli les fonctions de trésorier de la ville de Winnipeg pendant les vingt dernières années se retire du servi e municipal.

—Nous sommes actuellement des privilégiés de la température: un beau soleil et de la chaleur, à la mi-novembre, c'est assez rare. Cependant les nuits sont réellement froides. Nos rivières commencent à geler, par les bords.

—Les dossiers de l'hotel-de-ville de Winnipeg constatent le fait que 60 bicycles en tout ont été volés ou supprimés des mains de leurs propriétaires pendant la dernière saison. La plus grande partie de ces bicycles ont été retrouvés par la police. Le nombre des licences de bicycles a été cette année de 8,540, un joli chiffre!

—La manufacture de couvertures de laine et de tapis, de Saint-Boniface, est maintenant en pleine activité. Elle emploie actuellement 15 personnes et en aura un plus grand nombre au printemps. Elle a fait venir des Etats-Unis les machines les plus perfectionnées et peut donner entière satisfaction. Voir annonce sur la première page.

—Nous avons appris avec un vif plaisir que M. Théophane Bertrand, fils de M. T. Bertrand, de Saint-Boniface, vient d'être promu à la fonction très importante de comptable du bureau chef de la Banque d'Hochelaga à Montréal. Nous offrons à notre ami nos félicitations bien sincères; M. Bertrand a conquis cette belle situation par droit de mérite et ses amis de Saint-Boniface s'en réjouissent avec lui.

DECES

A Giroux, le 15 courant, à l'âge de 18 ans, Delle Emma Lessard, fille de M. J. Lessard.

Ville de St-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition te. que ci après mentionné, savoir:

TROTTOIRS

Un trottoir en madrier de pin, de six pieds de largeur, sur la rue des Meurons côté Ouest, en face du Bloc 25, Plan 386-se continuant ensuite sur la rue Marion, côté Nord jusqu'à Oak Avenue. Coût approximatif $531 00.

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Est de l'avenue Chandos, de la troisième rue à la Quatrième rue. Coût approximatif, $ 361.40.

Un trottoir de six pieds de largeur en madrier de pin sur le côté Sud de la troisième Rue, depuis l'Avenue Chandos jusqu'au Chemin Ste Marie. Coût approximatif, $492,05

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Ouest du Chemin Ste. Marie, depuis la résidence de feu Mons. Pierre d'Eschambault en allant vers le sud jusqu'à la rue Gagnier. Coût approximatif, $799.10

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Est du Chemin Ste. Marie, depuis la ruelle qui sépare le Bloc 35 Plan 386 du lot A, Plan 651, jusqu'à la seconde Avenue du dit Plan 651 Coût approximatif, $862 00

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Nord de la rue d'Eschambeault, depuis la ligne Ouest de la rue Des Meurons jusqu'à la ligne Ouest de la rue Youville. Coût approximatif $452.00

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux qui seront faits et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie des rues sur laquelle seront faits les dits trottoirs jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux, ou aucun d'eux et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 9 Novembre 1904

(Par ordre), THEO. BERTRAND, Secretaire Trésorier.

LA GUERRE

LES POSITIONS RESTENT LES MEMES

La position des deux armées n'est pas changée. Les Russes continuent de temps à autre un bombardement sans effet, principalement la nuit ou de bonne heure le matin, avec de gros canons, attaquant surtout la gauche japonaise, où les lignes sont plus proches qu'ailleurs.

Les Japonais s'abstiennent de répondre. Il y a de vifs échanges de coup de feu quelque part sur les lignes presque toutes les nuits.

Le temps froid de la semaine écoulée a abouti aujourd'hui à un vent piquant et à des poudreries de neige. La terre est gelée et les soldats ne font qu'un petit nombre de feux pour se réchauffer de crainte d'attirer le feu des Russes. Ils ont des abris très ingénieusement construits avec des tiges de maïs, là où ils ne peuvent occuper des maisons chinoises. Ils portent aussi des paletots en fourrures.

LE CALME

Moukden,—La tranquillité continue de règner ici. Les Japonais travaillent encore avec ardeur à retrancher leur front. On croit qu'ils se préparent sérieusement à avancer et qu'ils fortifient leur front, peut-être afin qu'il puisse être tenu par une force comparativement petite, pendant que le gros des forces sera engagé dans des mouvements de flanc.

Les Japonais ont appris à leur grand chagrin à ne pas trop attendre d'une attaque de front. Beaucoup de choses indiquent que le Japonais font faire tous les efforts possibles pour chasser les Russes de Moukden, nonseulement pour l'effet moral que cela pourrait avoir en Europe, mais aussi en Chine.

Moukden est une place extrêmement importante pour eux comme quartier d'hiver.

Les Japonais reçoivent toujours des renforts et les militaires russes croient qu'ils avanceront dès qu'ils seront en nombre suffisant.

A PORT ARTHUR

Les rapports de Che-foo concernant la situation à Port-Arthur sont contradictoires.

D'après les uns l'assaut a cessé momentanément et l'on dit que les Japonais ont été repoustueuses. L'on dit que les Japonais ont pris plusieurs forts du centre très.

D'autres rapports disent que les attaques des Japonais ont été infractueuses. L'on dit que les Japonais n'ont pris que le fort Tsehan, après avoir perdu un bataillon tout entier. Ce qui semble le plus certain c'est que l'assaut se continue toujours avec le plus grand acharnement et que les Russes ne se rendront pas. Lorsque tout espoir sera perdu Stoessel se servira de ses mines pour détruire un grand nombre de Japonais et s'engloutira avec ses braves compagnons dans les mines de la ville qu'il défend avec tant d'héroisme.

Les correspondants de journaux envoient de longs rapports qui se résume à ce qu'on a lu plus haut.

VEGREVILLE, ALTA

NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE DE ST MARTIN DE VEGREVILLE, ALBERTA

Nous devons une grande partie des détails qui vont suivre à l'obligeance de M. Jos Poulin qui a bien voulu nous communiquer un journal de famille aussi intéressant qu'important pour l'histoire de notre paroisse naissante, où sont relatés jour par jour avec la plus grande exactitude tous les faits les plus marquants de la fondation de Vègreville. Le journal a été rédigé par l'un des premiers colons M. Théodore Théroux, premier maître d'école de Vègreville. Dès l'origine de la colonie les fondateurs avaient l'intention de mettre leur "paroisse" sous la protection de St Joseph en la nommant *St Joseph de Mazenod* en mémoire de l'illustre fondateur de congrégation des O.M.I. premiers apôtres du N. O.

Nous verrons comment ils furent prévenus par d'autres et donnèrent à leur établissement le nom d'un des plus anciens missionnaires Oblats le *R.P. Vègreville* Au commencement de cette année 1904 lorsqu'il s'est agi d'établir définitivement la paroisse en y bâtissant une église, et d'y placer un prêtre résidant, *St Martin*, le grand fondateur des paroisses rurales du Nord de la France, fut demandé à Sa Grandeur Mgr Legal, lors de sa visite à Vègreville au mois de janvier 1904, comme patron de la nouvelle paroisse.

Au mois de mars 1894, plusieurs familles canadiennes du Kansas, ayant reçu quelques renseignements sur le Nord Ouest prirent la résolution d'y "ouvrir une nouvelle paroisse." Jugeant cependant que leur entreprise ne manquait pas de difficultés, elles déléguèrent M. Jos Poulin M. Benoit Tétreau et M. Octave Létourneau (beau-frère de M. Jean, de St Boniface), en exploration. A leur passage à St Boniface les délégués rencontrèrent M. Martin, arpenteur, auquel ils parlèrent de leur projet. M. Martin avait précisément arpenté l'année précédente, le pays situé à l'Est d'Edmonton; il leur parla de la rivière Vermillon et leur dit. "Cette vallée est le véritable jardin du N. O." Cette parole demeurée célèbre ici parcequ'elle était vraie, orienta les délégués de ce côté. A Calgary M. Poulin et ceux qui l'accompagnaient firent connaissance avec M. Théodore Théroux, en route lui aussi pour le Nord de l'Alberta dans le but de s'y établir. Tous ensemble résolurent d'aller visiter ce qu'ils appelèrent dès lors "le jardin de M. Martin." Le 22 mars ils arrivaient à Edmonton; le 26, après avoir visité l'Ouest d'Edmonton, ils se mirent en route pour la rivière Vermillon; cependant le mauvais état des chemins les empêcha d'atteindre leur but, mais les terres qu'ils avaient visitées leur donnèrent assez de satisfaction pour leur faire prendre une résolution: ils firent venir leur familles. Celles-ci arrivèrent à Edmonton le 4 avril. Elles y rencontrèrent M. l'abbé Morin, alors agent de colonisation canadienne pour l'Alberta. M Morin voulut les accompagner et le 18 avril la petite expédition se mettait en route pour la rivière Vermillon, où ils continuèrent leur voyage jusqu'au lac des Oeufs, mais leur choix se fixa sur le "Jardin de M. Martin l'arpenteur". Ils y choisirent leurs terrains. M. l'abbé Morin y planta un petit drapeau, puis ils retournèrent tous à Edmonton chercher leurs bagages.

"Le 29 avril, dit le journal dont nous avons parlé, après avoir entendu la sainte messe, célébrée par M. Morin, nous repartions pour la vallée du Vermillon, accompagnés des souhaits de M. Morin et des amis qui s'intéressaient à notre grande entreprise, aller fonder une nouvelle paroisse. Le 2 mai nous arrivions dans cette vaste region qui n'avait jamais été habitée jusqu'à ce jour. Le petit drapeau hissé par M. Morin flottait encore, "puis le narrateur ajoute "Comme nous le faisait remarquer M. Morin dans une de ses instructions c'est certainement la main du bon Dieu qui nous a conduits dans cette lointaine région, afin que Dieu y soit aimé et adoré."

Ainsi qu'on le voit ces généreux pionniers ne comptaient pas seulement sur eux-mêmes mais encore et surtout sur Celui sans lequel l'homme cherche en vain à edifier et à bâtir.

Le narrateur ajoute ensuite plaisamment une remarque très juste: "Sans vouloir trop se flatter il fallait néanmoins avoir un bon courage pour s'éloigner du monde et venir s'ensevelir seule dans ces prairies si monotones!

Ces premiers colons s'établirent sur les townships XV, 51 et 52, O. du 4 merid. Ils choisirent aussi dès leur arrivée un bel endroit pour l'église, sur la section 35. "Si les catholiques dit le journal cité, viennent en assez grand nombre cette année nous pourrons avoir une paroisse qui nous rappellera nos belles paroisses de la Province de Québec."

Ces espérances ne se sont pas réalisées aussitôt qu'ils l'auraient désiré, mais grâce à leur persévérance et à leur travail incessant la paroisse est aujourd'hui fondée et en bonne voie de prospérité.

Le 12 mai 1904 les premières familles arrivèrent avant que ceux qui les avaient précédées aient pu construire des maisons. Elles s'installèrent donc sous des tentes. Il est du plus grand intérêt de lire dans le journal de famille que nous citons, ce qu'il a fallu de courage à ces premières familles pour vaincre les difficultés de leur position. Quelques familles, il est vrai, n'eurent pas le courage d'aller jusqu'au bout, et quittèrent la colonie, ce qu'elles regrettèrent plus tard.

La maladie occasionnée par les gres orages du printemps passés sous la tente, les contre-temps, les périls d'animaux, etc., vinrent éprouver la colonie sans la decourager.

Les premiers labours furent faits le 19 mai, les premières semailles de pommes de terre le 29, le maïs, le 31, l'avoine et l'orge, le 1 juin, les jardinages le 5 juin. Le blé n'est cultivé que depuis l'année 1897 en avril, et réussit très bien.

Le 14 juin 1894 la colonie eut la consolation d'avoir la première visite du prêtre. "Vers 11 heures le R. P. Bouleuc O. M. I. est arrivé chez M. Poulin; ce bon père est venu expressément pour nous dire la messe et nous donner la sainte communion Ce Rev. Père a une mission au lac Lasalle." "Le 15 juin les communiants de St Joseph au nombre de 10 ont reçu la sainte communion." Ce fut en effet une grande joie dans cette petite colonie, où loin du prêtre l'on menait une vie parfaitement chrétienne, récitant en commun la prière du matin et du soir, et se réunissant deux fois le jour le dimanche pour réciter ensemble le chapelet. La seconde visite du prêtre fut celle du R. M. Dorais, curé du Fort Saskatchewan qui vint passer plusieurs jours au milieu de la colonie, particulièrement affligée par la mort d'une enfant; c'était la première épreuve de la mort, le lendemain 5 juillet la première grand'messe était chantée par M. le curé Dorais.

Le même jour M. Théodore Théroux ancien instituteur dans la Colombie était invité à reprendre ses fonctions et à ouvrir la première école de la colonie. On la nomma école catholique indépendante.

Le premier recensement officiel fut fait le 14 août 1894 par la police montée du fort Saskatchewan.

Les premières démarches pour obtenir un bureau de poste furent faites au mois d'octobre. Les pétitionnaires demandaient que leur colonie se nommât St Joseph de Marenod. Sa demande fut accordée pour le bureau, mais le nom ne fut pas agréé sous prétexte qu'il existait déjà un bureau de ce nom dans les T. N. O. L'on proposa alors le nom du R. P. Vègreville, qui fut accepté. Le bureau fut ouvert au commencement de l'année 1895.

Le 14 octobre 1894 fut une grande fête, pour la première fois la cérémonie si pieuse et si populaire de la première communion avait lieu à Végreville, deux enfants Omer Houle et Arsilia Poulin recevaient la sainte communion à la grand'messe du dimanche célébrée par M. le curé Dorais.

Le 15 du même mois une pétition fut envoyée à Régina pour obtenir du gouvernement une école publique catholique. Elle ne fut obtenue qu'en 1901. Elle fut placée sur le terrain acheté par les catholiques, où se bâtit en ce moment l'église. L'ecole ne fut ouverte qu'à la fin de mai 1902.

Au printemps 1895 plusieurs nouvelles familles arrivèrent, entre autre M. Henri Poulin neveu de M. Jos. Poulin, et M. Ménard.

Au mois de mai M. Morin faisait une troisième visite à Végreville et le 19 mai bénissait le mariage de M. Eugène Poulin et Melle Philomène Ménard. C'était le premier mariage à Végreville, le second fut celui de M. Eugène Pelletier et Melle Eugénie Poulin, béni par le R. P. Bouleuc, le 7 fév. 1896

Le premier baptême qui eut lieu à Végreville fut celui d'Anna fille de M. Jos. Poulin, le 23 mai 1895 par le R. P. Bouleuc.

Jusqu'en 1904 les catholiques de Végreville eurent une mission environ tous les deux deux mois Ces missions furent faites principalement le R. M Dorais et par le R. P. Bouleuc, O.M.I.

Les années qui avaient précédé 1896 avaient été les années toujours difficiles des débuts, mais l'année 1896 fut celle de la grande épreuve.

Au moment où les colons étaient convenablement établis et que tout présageait le succès, de grands feux dévastèrent le pays, brûlant le bois de construction et les récoltes. Les habitants de la colonies furent réduits à la véritable misère. Les dommages furent si grands que le gouvernement du N. O. dut venir à leur secours en leur prêtant le grain de semailles pour l'année suivante, et en envoyant des provisions, spécialement de la farine. Ce fut heureusement la fin des grandes difficultés car à partir de 1897 les récoltes furent bonnes et la colonie fit de grands progrès; peut-être même de trop rapides, car ils attirèrent l'attention des étrangers. Les homestead furent tous pris en quelques années, mais la plupart par des protestants. Ce ne fut qu'en 1902 que la colonisation canadienne reprit son élan. Les terres des compagnies et les scrip furent également achetés par des spéculateurs américains.

A Suivre A. B.